

**SARL 3SB
9 CITE FLEURIE
11100 NARBONNE**

RCS NARBONNE N° 934 766 924

Procès verbal de la réunion des associés en date du 30/06/2026

L'an deux mille vingt six
Le trente juin
A quatorze heures

**Monsieur BERTHOMIER Bruno,
Madame BERTHOMIER Stéphanie,**

Associés de la SARL au capital de 1 000 Euros, « 3SB » inscrite au RCS NARBONNE N° 934 766 924 dont le siège social est à 9 cité Fleurie - NARBONNE (11100), se sont réunis à l'ordre du jour suivant :

- **CONTINUATION DE LA SOCIETE MALGRE LA PERTE DE LA MOITIE DU CAPITAL SOCIAL,**
- **POUVOIRS POUR FORMALITES.**

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance des comptes annuels de l'exercice clos le 31 mars 2026,

Constate que :

- Les capitaux propres s'élèvent à - 10 773 €,
- Le capital social est de 1 000 €,
- Les capitaux propres sont devenus inférieurs à la moitié du capital social, conformément aux dispositions de l'article L.225-248 du Code de commerce.

Décide :

De ne pas prononcer la dissolution anticipée de la société,

Et de poursuivre l'activité sociale.

DEUXIEME RESOLUTION

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'un double des présentes pour effectuer les formalités de dépôt et publicité prescrites par la loi.

Ces deux résolutions sont adoptées à l'unanimité, et plus rien ne restant à l'ordre du jour, la séance est levée à 15 heures.

Monsieur BERTHOMIER Bruno,
« Lu et approuvé » + Signature

Lu et Approuvé 

Madame BERTHOMIER Stéphanie,
« Lu et approuvé » + Signature

Lu et approuvé 